



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 129138

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, chargée de la famille, sur le taux d'occupation des crèches. Aujourd'hui, tandis que bon nombre de nos concitoyens rencontrent des difficultés pour obtenir des places en crèches, le taux d'occupation moyen dans les crèches est de 65 %, descendant même à 50 % dans certaines régions. Par conséquent, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement afin d'optimiser le taux d'occupation des crèches dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129138

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1786

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)